

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 34

Artikel: Clliao chaleu !
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



A L'EXPOSECHON D'YVERDON

VO rappelà-vô dé l'exposechon d'Yverdon ? Vû vo zein deré dé iena : Lâi sant don zu dé pertot, à pî, avoué lou train, ein petit tzai, mimamein ein tzai à panaires dû per tzi nô.

Lâi avâi doû vilho, Djan Fordze et Frissard que, pa petout arreva san zu vouâtî lè moulin à vanna. — Le z'on san traci véré lé bîtés, le z'autro guegnivânt cau machinés, qu'ien avâi dé toutes les sortes.

Adon onna bouna vilhe que voitivè onna machine avoué dai ressoots et dai ruettés, ne comprenia pas à quié cein poivé servi. Ie demandé à on monchou dau comita dé lai expliqua ci commerce ? N'avâi pas lezi et po s'en débarrassi, lâo dit :

— Cein daissé îtrè onna machine po férè lè zeinfants !

— Pas moyan, que lâi répond la fenna ! Ûte possiblio ? Ainfîn, vo craço, ma bin sûr que l'ê on hommo que teint la signaula !

Quand noutrè dzein l'ant volliu s'en allâ, l'a falliu alla rappertzi noutrè doû vilhou qu'etant bin prâo saouls à la cantina, n'avant pas fini de débattré apris lè moulin à vannâ. N.

ON BON COUP DE FUSI

Mon père-grand étai carabinier et s'en blia-gâve soveint :

On coup, no dit que sé vellivé onna lâvra que medzivé sé tchoux.

La vâi arrêvâ à petit chauts et quand s'e messa à rondzi :

rrâo ! quién coup de fusil !

— Eh bin ! étais bas ?

— Na, sé inallâie on bocon pe rido quié po venî.

N.

CLIAO CHALEU !

CUINTA chaleu, ma pouâra Suzon ! Vâ ! Vâ ! quinta chaleu ! Peinse-tè vâi, Caton, que mon pliantâdzo l'è asse chet qu'onn'âma d'incredulo, quemet dit lo mestre. On porrâi lâi passâ avoué lo gros tsè sein qu'on vâye la trace dâi ruve.

— Mè tchou sont couet !

— Mè truffie sé sant boulâite dein la terra !

— Lè minne sé sant raccornye quemet dâi z'a-lone !

— En é-io châ dâo butin tot stâo temps !

— Et mè que su grôcha, su vegniâte à rein ! Fâ pas plissé d'âtre grocha fenna pè clliao chaleu !

— Et pu que tot sè chêtse. Vouâite ma seille à campôuta : tote lè dâove l'ant lequâ.

— Et mè, ma seille à iguie, que m'a falu doû vilhio mouleton à mon hommo po boutsî lè feinte. Tegnâi pe rein mè l'iguie.

— L'ê oncora rein cein. L'ê mè z'ebouëton que l'ê lo pire ! Peinse-tè vâi, Caton ! Lo bou dâi pafai, s'e tant reterâ que cein a fê dâi puchiente tserrâire eintre lè lan. Ti mè caion sè sauvâvant

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

pè clliao feinte. Mâ fâi, i'é d'abo asseyâ de lâo fêre dâoträi niâo tsacon à la quuva ! Passâvant tot parâi. Tant que, po fini, i'é êtâ d'obedja de lâo bêtâ à piaute dâi botte à choque à mon hommo, avoué dâi guïeton dessu. Eh bien ! tot parâi lâi ein a ion que l'a oncora passâ pè lè feinte dâi lan. L'ê épouâirâo ! *Marc à Louis.*

Un fou raisonnable. — Un chasseur, fusil en bandoulière, chiens couplés en laisse, vêtu à la dernière mode, passe devant un asile d'aliénés. De la grille, un fouteur l'interpellé :

— C'est à vous, ces deux chiens ?
— Oui.
— Combien vous ont-ils coûté ?
— Trois cents francs.
— Et ce beau fusil, vous l'avez sans doute payé très cher également ?
— Une jolie somme : huit cents.
— Et cet admirable costume ?
— Deux cents.
— Bigre ! ... Mais qu'avez-vous donc dans votre carnier ?
— Un lapin.
— Pauvre homme ! Sauvez-vous bien vite. Jamais notre directeur ne vous laisserait partir s'il apprenait que vous avez dépensé 1300 francs pour tuer un seul et unique lapin !

CONCERT D'ANES

EN 1880, dans la pittoresque et riante vallée de Bagnes, l'on s'amusait « à la façon du pays ». Les habitants de cette région passent, à tort ou à raison, pour être les plus fins des Valaisans. Le fait est qu'on rencontre des Bagnards ayant acquis de jolies situations dans toutes les parties du monde. « Bagni, Savoyâ, reinâ, trei diables à confessâ », dit un adage patois que le lecteur traduira de lui-même.

La vallée qui se détache à Sembrancher de celle du Grand St-Bernard pour s'étendre jusqu'au lointain glacier d'Otémâ abrite de nombreuses agglomérations et mayens, mais tout le territoire compris entre le torrent de Merdasson, sous Vollèges, et la frontière italienne ne constitue qu'une seule commune, celle de Bagnes, dont le chef-lieu est le village paroissial de Châble. Les distances entre les hameaux sont souvent considérables et tel garçon de Verségères qui courtise une fille de Verbier ou de Sarreyer doit user plus d'une paire de souliers ferrés avant les épousailles.

Monsieur le curé, monsieur le vicaire et monsieur le chapelain ont des kilomètres à parcourir pour desservir convenablement une si vaste paroisse. Quoique tous les villages aient une chapelle consacrée au saint patron du lieu, le dimanche on se rend de partout à la grand'messe à Châble. La place centrale se couvre alors d'une multitude compacte et uniforme d'hommes en habits de gros drap rouge et de femmes en costume du pays portant le noir falballa et les indispensables accessoires de piété, chapelets et livres d'heures.

L'empreinte de la tradition est restée vivace dans les mœurs ; le montagnard est attaché aux formes immuables ; pourtant il se distingue par un profond amour de la liberté.

Nous disions donc que l'on se divertissait dans la vallée suivant certains modes locaux. Les jeunes gens privés des réjouissances mondaines qu'offrent les lieux hospitaliers de la plaine inventaient, pour passer le temps, des distractions originales ; ils imaginaient et réalisaient surtout

des farces dont tout le monde faisait les frais. Ah ! les fameuses farces du bon vieux temps ! Sous ce rapport, les Vaudois n'eurent rien à envier autrefois à leurs confédérés du Valais, car cette manie se vivait aussi chez eux. Chars à échelles enlevés nuitamment et empilés par douzaines sur le toit de la laiterie, brouettes suspendues aux balcons de l'hôtel de ville, concerts nocturnes avec accompagnement de sonnailles et de cris d'animaux. Comme on le verra, les spécialités de la vallée de Bagnes ne le cédaient en rien aux bizarres usages énumérés.

Un dimanche matin, avant l'aube, de gais lurons obéissant au mot d'ordre se glissaient dans les étables où ils détachaient tous les ânes, ânesses et ânons connus, dont la liste avait été soigneusement élaborée à l'avance. Ce bétail était ensuite conduit sur l'emplacement de foire du chef-lieu. A la queue de chaque baudet, on fixait une touffe de foin et les animaux étaient placés de telle façon que les arrière-trains d'une rangée servissent de râteliers à l'autre. Ainsi furent amenés au rassemblement, avant la pointe du jour, vingt-deux spécimens de la gent asine provenant des écuries de la commune.

Il est facile de concevoir l'étrange concert qui charma les oreilles des habitants de Châble à l'heure du petit déjeuner. Tous ces ânes se mordillant la queue en voulant happener la poignée de fourrage qui tentait leur appétit matinal, ruant et poussant des bralements cacophoniques.

Bientôt la population se trouva sur la place afin de jouir de cette aubade inattendue et du curieux spectacle qui s'offrait. Les propriétaires dépossédés arrivaient aussi de toutes parts avec des airs déconfits ou furibonds. Puis, le carillon de l'église se mit à jeter ses notes sentimentales dans cette discordance de sons nasaux, aigus et rauques.

Les auteurs du méfait ne manquèrent pas la représentation ! Et, comme l'on peut bien penser, il y eut des rires.

Enfin, à l'issue de l'office, on put voir s'en aller maint paroissien des environs ramenant au berçail son volage Aliboron.

Dès lors, le système de serrure à loquet a vécu et les étables d'aujourd'hui ferment à clé.

Autre temps, autres mœurs !

Alphonse Mex.

L'ÉCRIVAIN ET L'HOTELIER

EN écrivain célèbre, mais plus ladre que le classique Harpagon, villégiaturait, l'été dernier, sur les bords du lac Léman, en compagnie d'un jeune étudiant.

Ils étaient descendus dans un hôtel des plus confortables, et, aussitôt qu'ils eurent pris possession de leurs chambres, l'écrivain célèbre s'en alla trouver l'hôtelier.

— Monsieur, lui dit-il, vous m'obligeriez en faisant payer le strict nécessaire au jeune homme qui m'accompagne : il n'est pas très fortuné !

Le patron de l'hôtel, très honoré de posséder sous son toit — vivante réclame — l'illustre littérateur, s'inclina, promettant que la bourse de l'étudiant serait ménagée.

— A propos, dit le grand homme, revenant à la charge, veillez bien à ce que ma note ne soit pas plus élevée que celle de mon ami, cela l'humilierait : les jeunes gens sont si susceptibles !